

L'ESTAFETTE

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DU TOURISME ÉQUESTRE

SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE 2025

Renouvelez dès maintenant
votre licence FFE 2026

N° 166



ITINÉRANCE
COMMENT PROTÉGER NOS
CHEMINS DE RANDONNÉE ?

6

ÉVÈNEMENT
LE TOURISME ÉQUESTRE EN FÊTE
À L'EQUIRANDO 2025

12

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval
FFE
naturellement

licence 2026

La licence FFE est le signe d'appartenance à la famille des cavaliers et le passeport pour pratiquer toutes les activités de la Fédération Française d'Équitation.



Création FFE 2025 / Illustrations C&F E/ASP



GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

-  Pratiquer son sport sans limite.
-  Accéder à sa Page Cavalier FFE et ses services.
-  Valider ses Galops® et examens fédéraux.
-  Être assuré pour toutes ses activités équestres.
-  Profiter de promotions et réductions chez de nombreux partenaires.
-  Recevoir des informations exclusives.
-  Participer à des compétitions.



Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

sommaire

Les brèves	4
Itinérance	6
◆ Comment protéger nos chemins de randonnée ?	
◆ Matelotage : tendre une ligne d'attache	
◆ Escapades équestres en Bretagne	
Évènement	11
◆ Les temps forts du Tourisme équestre estival	
◆ Le Tourisme équestre en fête à l'Equirando 2025	
Infrastructures	14
◆ Les différents types de balisage	
Développement	16
◆ Planifier son année Tourisme équestre en 5 questions	
◆ Le Ride & Run : une discipline d'extérieur ludique et conviviale	
◆ De nouveaux outils de prévention contre les plantes toxiques	
Formation	20
◆ L'ATE réenregistré au RNCP	
Infos juridiques	21
◆ Vigilance et sécurité en manifestation	
Randonneurs en herbe	22
◆ Jeux	

PRÉSERVONS NOS SITES DE PRATIQUE

Rendez-vous phare du tourisme équestre, nous étions nombreux à nous retrouver à l'Equirando à Bagnoles de l'Orne, ces 25-27 juillet.

Le Comité d'organisation nous avait concocté un programme riche et varié, avec quelques nouveautés réussies, confirmant la réputation de la Normandie comme terre de cheval.

Si nous avons eu plaisir à partager ces 3 jours de festivités, après de belles randonnées d'approche dans le bocage normand, c'est notamment grâce à l'implication d'une centaine de bénévoles, œuvrant dans l'ombre depuis plusieurs mois : qu'ils en soient ici chacune et chacun chaleureusement remerciés !



Le maillage d'itinéraires accessibles à cheval ou en attelage et des gîtes pouvant nous accueillir avec nos fidèles compagnons, la mise en avant de nos pratiques auprès du grand public, l'impact de l'itinérance équestre sur les territoires qu'il s'agisse d'animation, de lien social ou de retombées économiques... sont notre leitmotiv au quotidien, pour développer le tourisme équestre partout en France.

Pour nous accompagner dans toutes ces missions, nous bénéficions du soutien précieux des collectivités, maillons essentiels, aussi, à l'organisation de manifestations fédératrices telles que l'Equirando.

Engagés au niveau national au sein de la FFE et du CNTE, ainsi qu'en régions et départements à travers les CRTE et les CDTE, nous œuvrons chaque jour aux côtés des professionnels pour reconnaître, baliser et promouvoir les itinéraires équestres.

Afin de préserver leur accessibilité aux chevaux, une de nos missions partagées est la participation aux instances de concertation autour de projets de réaménagements des itinéraires, afin de sensibiliser les collectivités aux revêtements adaptés aux randonneurs équestres, pédestres et vététistes notamment.

Si vous souhaitez contribuer à cette mission indispensable à la sauvegarde de nos sites de pratique, rendez-vous dans les pages suivantes ou auprès de votre CRTE ou CDTE !

Bonne rentrée à toutes et tous,

Valérie DALODIER
Présidente du CNTE

L'Estatette, trimestriel, N°166, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre.
Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte-Beuvron
02 54 94 46 00, tourisme@ffe.com
Représentant légal : Frédéric Bouix
Directrice de la publication : Valérie Dalodier
Rédactrice en chef : Cécilia Do
Secrétariat de rédaction : Hélène Lacombe
Ont collaboré à ce numéro : Baptiste Dumoulin, Claire Kergus, Sophie Loos, Marie Raulier, Pauline Vandenbussche, Clément Vincendeau
Charte graphique : IMMAX
Mise en page : FFE - Gautier Billault
Imprimerie : STF Imprimeries, 54200 TOUL
Commission paritaire : 0725 6 86918
Date de parution : Septembre 2025
N° ISSN : 1276-7905
Dépôt légal : Décembre 2025
Tarif abonnement annuel : licenciés FFE - hors fléchage Tourisme - 4,00 € // grand public : 8,00 €
Tirage : 70 500 exemplaires
Illustrations : FFE / AdobeStock/Paul/Zolotons
Photo de couverture : © FFE - Eloïse Durand
Petite histoire de couverture... : Cette photo a été prise lors du parcours d'orientation et de régularité des championnats de France de TREC 2022, en forêt domaniale de Lamotte-Beuvron. Cette épreuve requiert exigence et précision pour venir à bout de cet immense terrain de jeu.



© Coren/C.Fruchard



© Les Sabots de Vénus

Au national

HOMMAGE

Jean-Pol André, figure emblématique du milieu équestre breton et ancien directeur du Centre équestre de la Porte-Bréhand, à Plérin (22) est décédé le 14 juin 2025. Cet Homme de cheval, diplômé du titre de Maître Randonneur en 1982, laisse déjà un vide immense derrière lui.

La Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre présentent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de Jean-Pol André.



Première édition de la Journée mondiale du cheval par l'ONU

La FFE salue la décision de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de proclamer une Journée mondiale du cheval. Véritable reconnaissance du rôle majeur de cet animal emblématique dans l'histoire de notre civilisation et dans nos sociétés, elle souligne également son importance historique, culturelle, économique et sociale, ainsi que son rôle sociétal, agricole et sportif.

La première édition de cette Journée mondiale du cheval s'est tenue le 11 juillet, lors de la semaine Poneys des championnats de France d'équitation, plus grande manifestation équestre au monde. A cette occasion, un géocaching sur les activités de la FFE à l'international a rencontré un franc succès tout au long de la journée, avec 190 participants.



La FFE invitait également tous les acteurs équestres français – centres équestres, pony-clubs, associations, centres de formation – à s'associer à cette célébration et à porter haut les valeurs du cheval : respect, engagement, transmission et liberté.

En savoir plus : un.org/fr/observances/horse-day



Championnats de France de TREC Club 2025

Lors du Generali Open de France 2025, les championnats de France de TREC Club ont couronné les nouveaux lauréats de la discipline, du 23 au 25 juillet.



En épreuve Club 1 équipe, ce sont les Treconcentrées, des écuries du Romblay (62) qui sont montées sur la plus haute marche du podium devant les Trec tonics du Team équitation Limoges (87) et les Ain ptit trec en plus, des Cavaliers d'Epona (01).

Dans la Club élite équipe, plus haute division des épreuves Club, les nouveaux champions de France sont les Trec en rose, de Bemoga (60). L'argent revient aux Aquitains du Centre, venus du Loir-et-Cher, et le bronze aux Intrepides, des écuries des Gâtines (27).

Les nouveaux couronnés de l'épreuve Club élite individuel sont Julie Tucoulet et Wakanda Fine Lady (Paint Horse), en tête dès l'issue du POR. Les deux autres couples à compléter le podium sont Elsa Fleurot et Golondrina (cheval de selle), devant Perine Menard et Bavure de Pelice (New-Forest de Croisement).

Les championnats de France Amateur se tiendront les 27 et 28 septembre 2025 à Ingwiller, dans le Bas-Rhin.

Les Journées culturelles, deuxième édition

La FFE organise la deuxième édition des Journées culturelles fédérales les jeudi 26 et vendredi 27 mars 2026 au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41). Deux jours de colloques durant lesquels de nombreux spécialistes partageront leurs connaissances sur les figures, usages et symboles du Cheval de l'Antiquité à nos jours.



Cet événement, sur le thème "le cheval et l'art", promet de riches échanges et des perspectives nouvelles à la croisée des civilisations et des imaginaires. Le programme complet et les inscriptions seront bientôt disponibles : ffe.com/evenements/journees-culturelles-ffe

À vos agendas

L'édition 2026 de la Journée de l'attelage se tiendra le dimanche 19 avril. Rendez-vous le dimanche 17 mai pour la Journée de la randonnée équestre.



À la rentrée, découvrez vos Avantages licence

Au-delà de l'accès à l'ensemble des activités fédérales, la licence FFE permet aux cavaliers de bénéficier, auprès d'une vingtaine de partenaires, de tarifs préférentiels et de réductions dans de multiples domaines : prise d'une RCPE, abonnement à la presse équestre, achat d'équipements, billets pour des spectacles équestres, des salons du cheval ou encore des sites touristiques, etc.

Retrouvez l'ensemble des avantages licence depuis l'espace cavalier : ffe.com/espace-cavalier/avantages-licence-ffe



À VOS ADRESSES !



Vous avez déménagé récemment ou comptez le faire ? Pensez à vérifier l'exactitude de vos coordonnées postales et à les modifier si besoin depuis votre Page cavalier FFE sur : ffe.com/prive/espace-cavalier pour continuer à recevoir l'Esfafette !

À l'international

Assemblée générale de la FITE

L'Assemblée générale de la FITE se tiendra le 14 septembre 2025 à Rome, en Italie, à la suite des championnats d'Europe de TREC.



l'Hérault. Propriété de la famille Pollet, ces impressionnantes écuries verront les cavaliers s'affronter à travers 3 épreuves : dressage, maniabilité et tri du bétail.

Suivez les résultats sur la page Facebook et le site internet de la FITE : fite-net.org

Championnats internationaux 2025

Cette année, les championnats d'Europe de TREC sont organisés au centre équestre militaire de Montelibretti, situé à 30 km de Rome, par le Comité organisateur de la FITETREC-ANTE. Du 10 au 13 septembre, ce haut lieu de la culture équestre accueillera ainsi 8 nations et pas moins de 75 cavaliers venus s'affronter pour décrocher le titre convoité de champion d'Europe.



Les championnats d'Europe d'Équitation de travail se dérouleront quant à eux du 8 au 12 octobre au Haras de la Gesmeray, à Vendres, dans

Journée mondiale du cheval

À l'occasion de la Journée mondiale du cheval, proclamée par l'ONU, la FITE a diffusé un Guide du bien-être du cheval de randonnée, élaboré en lien avec l'ensemble des Organismes Nationaux de Tourisme Équestre (ONTE), sur son site internet.



Carnet de route

Emeline, plus connue sous le surnom des « Bourlingueurs de l'étang », lorsqu'elle est accompagnée de Queno et Garwen Tan, ses deux fidèles acolytes, a illustré avec beaucoup de talent son aventure pour se rendre à l'Equirando 2025.



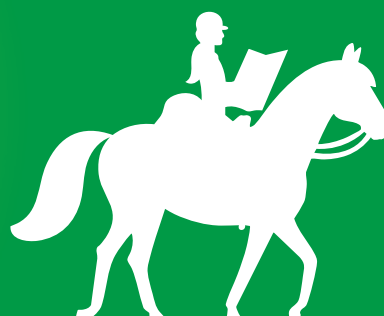
© Emeline Hales



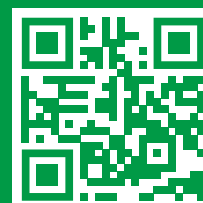
chevalnature
Le mag du tourisme équestre



RETROUVEZ VOS ÉVÉNEMENTS PLEINE NATURE ET TOUTE L'ACTUALITÉ DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX DE TOURISME ÉQUESTRE :



chevalnature.info



Comment protéger ***nos chemins de randonnée ?***

Les chemins ruraux et sentiers de randonnée sont bien plus que de simples voies de passage : ils forment le socle vivant de la pratique de l'itinérance douce. Ils façonnent nos paysages, traversent les territoires et offrent un espace de liberté pour les cavaliers randonneurs amoureux de la nature. Aujourd'hui, ce patrimoine discret est menacé : près de 250 000 km de chemins ruraux auraient disparu en quarante ans. Face à cette érosion lente mais bien réelle, comment agir pour préserver ces corridors essentiels à la pratique de la randonnée équestre ?

Un terrain de jeu menacé

Qu'il serpente à travers haies, prairies ou sous-bois, un chemin rural est un lien écologique entre espaces naturels, un vecteur de développement touristique, mais aussi un support indispensable à la pratique de la randonnée. Au fil des ans, certains phénomènes ont pourtant rendu fragiles ces chemins, ces itinéraires, tendant à les interrompre voire les faire disparaître. On note par exemple la modernisation agricole avec l'utilisation d'engins toujours plus larges, délaissant ainsi certains chemins ruraux, plus compatibles avec le passage des agriculteurs ; le remembrement, qui a absorbé les petites voies rurales dans de grandes unités foncières ; l'urbanisation et la construction d'infrastructures routières ; et enfin le manque d'entretien, souvent dû à l'absence d'obligation légale pour les communes, sauf en cas d'affectation à un usage public précis du chemin.

À cela s'ajoute un phénomène plus insidieux : l'accaparement illégal par certains riverains, clôturant ou labourant un chemin, empêchant le passage des cavaliers. Dans bien des cas, faute de fréquentation ou de vigilance, ces sentiers disparaissent sous la broussaille ou se perdent dans les cartes...

La protection des chemins de randonnée commence par la reconnaissance et la valorisation de ceux existants. En effet, partout en France, de nombreux sentiers sont oubliés, mal entretenus ou menacés de disparition, souvent faute de statut juridique clair. Les collectivités locales, en lien avec les Comités régionaux et départementaux d'équitation et de Tourisme équestre, jouent un rôle essentiel de recensement, premièrement, en identifiant les itinéraires utilisés par les cavaliers. Ensuite, il est primordial de protéger juridiquement ces itinéraires en les inscrivant dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, cartes communales...) puis en les intégrant dans les réseaux de sentiers balisés : PDIPR, GR, boucles équestres, etc.



Le rôle structurant du PDIPR

Face aux menaces décrites précédemment, un outil juridique et territorial s'avère central dans la défense des chemins de pratique : le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Instauré par la loi du 22 juillet 1983, ce dispositif obligatoire pour chaque département vise à recenser, protéger et pérenniser les itinéraires ouverts à la randonnée non-motorisée. Son inscription rend plus difficile la vente, l'obstruction ou l'aliénation d'un chemin rural. Aussi, la loi précise que si un projet d'aménagement interrompt un itinéraire inscrit au PDIPR, un itinéraire de substitution de qualité équivalente doit être proposé par l'aménageur. En un mot, ce dernier permet de pérenniser un réseau de chemins ruraux, qui peut alors être emprunté par les pratiquants d'itinérance douce.



Aujourd'hui, grâce à l'action commune de la Fédération Française d'Equitation et ses Comités en régions et départements, et des différents aménageurs d'infrastructures équestres (collectivités territoriales, Offices de tourisme, Agences de développement touristique...), la carte interactive GeoCheval recense 27 637 kilomètres d'itinéraires de randonnée équestre balisés, inscrits partiellement ou totalement au PDIPR. Ce travail colossal ne serait possible sans le soutien précieux des Officiels et bénévoles du Tourisme équestre : baliseurs, collecteurs GPS, aménageurs...

Une fois développés, ces itinéraires demandent une veille permanente pour s'assurer de leur passage constant et de leur bon état. Au-delà des outils réglementaires, la protection des chemins passe aussi par l'engagement des usagers. Dans ce combat, les cavaliers et randonneurs équestres ont un rôle stratégique : leur fréquentation régulière d'un chemin est un acte de conservation. Aussi, leur signalement de dégradations, d'entraves ou de tentatives d'appropriation permet de maintenir les sentiers ouverts et praticables. Enfin, à travers les actions de balisage, la participation aux recensements ou la concertation avec les collectivités, les pratiquants deviennent les gardiens du territoire.

À l'échelle locale, des bénévoles passionnés sillonnent les territoires, carte et sécateur dans les sacoches, pour redonner vie à ces voies de passage ancestrales. L'implication des clubs, des associations locales et des communes est déterminante. Des chantiers participatifs peuvent aussi mobiliser les cavaliers autour de la préservation de leurs itinéraires.

D'autres clés pour la préservation des itinéraires de randonnée équestre

Défendant des buts similaires, dont l'accessibilité aux chemins, les différentes fédérations de sports de nature travaillent en étroite collaboration et tiennent compte des différentes pratiques, évitant ainsi les conflits d'usage et favorisant le dialogue avec les acteurs du territoire. A cette fin, des conventions sont régulièrement signées et renouvelées entre la FFE et les Fédérations Françaises de Randonnée Pédestre et de Cyclotourisme, l'Office National des Forêts et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.

Enfin, défendre l'accès aux chemins est aussi un enjeu juridique et politique. L'accès aux chemins ruraux, aux voies communales et aux anciennes voies de servitude est de plus en plus restreint, parfois fermé ou privatisé. Protéger ces accès passe par une veille juridique nationale et locale ainsi que le soutien aux actions de défense du domaine public par la FFE et ses partenaires cités plus haut.



© FFE/N.Hodys

La loi 3DS : une avancée pour les communes

Autre levier juridique renforcé depuis 2022 : la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification). Elle permet désormais aux communes de recenser officiellement les chemins ruraux sur leur territoire via une délibération municipale, suspendant ainsi le délai de prescription acquisitive. Cette procédure donne aux élus un levier concret pour protéger leur réseau de sentiers, même lorsque ceux-ci sont envahis par la végétation ou contestés par des riverains.

Faire de la randonnée équestre un moteur de valorisation

Préserver les chemins, c'est aussi valoriser l'itinérance équestre comme une forme de tourisme vert respectueux, générateur d'activité économique en zone rurale et créateur de lien entre les territoires. Les projets de boucles équestres, de gîtes d'étape ou d'aires de repos dédiées participent à renforcer la légitimité et la visibilité de la randonnée à cheval.

Ainsi, de nombreuses initiatives régionales comme par exemple la création de Grands Itinéraires Équestres, montrent qu'une voie bien entretenue, signalée et intégrée à une offre touristique cohérente attire non seulement les pratiquants, mais aussi les élus locaux, les acteurs économiques et les habitants.

Certains départements engagés développent des politiques volontaristes pour accompagner les communes : subventions pour la restauration et l'entretien des sentiers, plantations de haies, pose de signalétique spécifique, réhabilitation de passerelles... Ces aides sont précieuses et favorisent le maintien ou la création d'itinéraires équestres.

Agir ensemble pour l'avenir de la randonnée à cheval

En conclusion de ce dossier, nous dirions que protéger nos chemins de randonnée est un enjeu de territoire, de biodiversité et de culture. Cela suppose une alliance forte entre pratiquants - cavaliers et meneurs -, associations, élus et pouvoirs publics. Protéger les chemins est un projet collectif ! S'il convient aux cavaliers de continuer à arpenter ces sentiers, aux communes de les recenser et aux départements de les soutenir, la Fédération et ses Comités locaux continuent de travailler main dans la main pour défendre ceci : la randonnée équestre mérite sa place à part entière dans les politiques d'aménagement du territoire.

Une chose est bien certaine : préserver ces itinéraires, c'est garantir l'avenir de la randonnée équestre qui nous fait vibrer, mais aussi celui du patrimoine rural, culturel et environnemental.

Ce sujet vous fait réagir ?

Envoyez-nous vos idées, bonnes pratiques et réactions à l'adresse : tourisme@ffe.com



le saviez-vous ?

Le PDIPR permet de pérenniser un réseau de chemins ruraux, qui peut alors être emprunté par les pratiquants d'itinérance douce, mais aussi la faune et la flore : les grands mammifères les empruntent pour circuler sur leur territoire, les amphibiens pondent dans leurs ornières, les insectes, oiseaux et petits mammifères se nourrissent, nichent et s'abritent dans les haies ou les mares qui les bordent.



© Coren/C.Fruchard

Guide Pratique et Juridique des Itinéraires équestres

Véritable « Bible » de l'aménageur, ce guide retrace le cadre juridique (lois, statuts, jurisprudence...) des chemins et fournit différents éléments (procédures, documents types...) destinés à défendre la raison d'être du Tourisme équestre que sont... les chemins. Il apporte les principales réponses aux problèmes à résoudre en matière de sauvegarde des itinéraires de randonnée.



Tendre une ligne d'attache

Après avoir étudié les nœuds de base dans le numéro 165, nous allons aborder un exemple très concret pour lequel le matelotage est utile : tendre une ligne d'attache. Pour la pause méridienne, un arrêt touristique ou une autre raison, il s'agit d'un savoir-faire important du cavalier randonneur ! Apprenons à tendre une ligne en sécurité, mêlant praticité et confort des chevaux.

Principes de base

Pour être tendue en sécurité, une ligne d'attache sera toujours posée entre deux points solides et fixes : deux gros arbres, barrières, poteaux... La longueur totale de la corde variera en fonction du nombre de chevaux et de la distance entre les deux points d'attache. En général, elle est comprise entre 9 et 12 mètres.

En randonnée, pour le confort d'utilisation et de transport, il est préférable d'utiliser plutôt deux cordes de 9 mètres qu'une seule de 18 mètres. En effet, plus la corde est longue, plus elle est lourde et plus elle sera difficile à tendre.

La hauteur de ligne peut être variable en fonction des circonstances : pour une courte pause, chevaux sellés, elle sera posée à hauteur du haut du poitrail pour éviter que les chevaux ne passent dessous, ou très haute afin que les chevaux puissent passer sans accrocher les sacoches ou le trousséquin.

Pour des chevaux qui ne se connaissent pas très bien, il s'agira de tendre la ligne le plus haut possible, afin que les chevaux ne puissent pas s'accrocher dedans.

Bien entendu, la ligne ne sera jamais posée à proximité d'un mouvement de terrain : fossé, sommet d'un talus, gué..., ni à proximité de plantes toxiques.

La corde idéale est celle d'alpinisme, peu « dynamique » et relativement légère. Cette dernière ayant toujours une petite élasticité, elle se détend après quelques heures. Si la ligne a été installée à l'avance, il faudra alors vérifier la tension et retendre si nécessaire avant l'arrivée des chevaux.

Nœud de départ de ligne

Deux solutions s'offrent au randonneur pour réaliser un nœud de départ de ligne solide : le nœud de bois - ou nœud forestier - et le nœud de Cabestan.

- Le nœud de bois, appelé aussi « nœud forestier » ou « nœud d'anguille »

Il s'agit d'un nœud coulant réalisé en repliant et en enroulant plusieurs fois le brin sur lui-même. Utilisé à l'origine par les bûcherons et pour accrocher les cordes des arcs, ce nœud est particulièrement adapté à des tâches de remorque. Très simple à réaliser et à défaire, le nœud de bois ne glisse pas et résiste à n'importe quelle tension.



- Le nœud de Cabestan (voir Estafette n°165).

Nœud de base du matelotage, le nœud de Cabestan est à connaître sur le bout des doigts !



Le nœud de ligne

Les nœuds de ligne permettent d'attacher les chevaux sur la ligne d'attache, à intervalles réguliers. Ils sont à réaliser avant le double Dutchman. Il est conseillé d'utiliser de petits morceaux de ficelle à ballot plutôt que d'attacher directement la longe du cheval dans le nœud de ligne : en cas où il tirerait au renard, la ficelle céderait de suite.

Pour réaliser un nœud de ligne, on forme deux boucles que l'on vient superposer. Ensuite, celle du dessous doit ressortir au centre pour venir se serrer. Simples à réaliser, ces nœuds sont aussi très faciles à défaire.

En fonction des affinités entre les chevaux, on pourra espacer les nœuds d'attache d'environ 2 à 5 mètres entre chaque cheval.





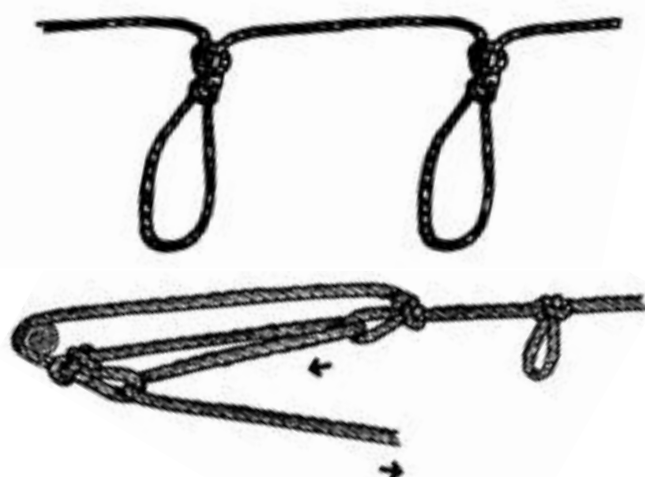
© C. Châtel

Nœud d'arrêt de ligne

- Le nœud double Dutchman

S'il peut sembler compliqué de prime abord, c'est un nœud facile à retenir et à réaliser. Il permet de réaliser un système de « palan » pour tendre une ligne d'attache sans devoir utiliser la force d'un surhomme !

Le nœud double Dutchman se réalise en 3 étapes : on vient tout d'abord réaliser deux nœuds de ligne espacés d'environ 50 cm, puis après avoir fait le tour de l'arbre ou du point d'attache, on passe le dormant dans le premier nœud – le plus proche du départ de la ligne – avant de venir tendre toute la ligne grâce au second nœud. La corde se tend naturellement grâce au système de palan. Pour finir, on réalise une clé d'arrêt simple, avant d'enrouler le dormant pour ne pas que les chevaux puissent y avoir accès.



Des compétences à la carte

Le Certificat de connaissances en matelotage - application au bâtage permet au cavalier d'apprendre à réaliser divers nœuds, afin, par exemple, de harnacher un cheval de bât.

Où préparer et passer les Certificats de connaissances ?

Des stages de préparation aux Certificats de connaissances, permettant de travailler l'intégralité du programme, sont organisés par les Centres de Tourisme équestre FFE. Prenez contact !

Téléchargez ensuite votre diplôme personnalisé depuis votre **Page cavalier SIF**.



Retrouvez l'intégralité de ces conseils et davantage dans la vidéo « le matelotage en randonnée » de la playlist Tourisme équestre sur la chaîne Youtube de la FFE : youtube.com/watch?v=tnQp8ng-i_U



Escapades équestres en Bretagne



La Bretagne, région aux mille paysages, regorge de joyaux naturels préservés, donnant un sentiment de bout du monde. Au nord, la paisible Vallée de la Rance fait voyager les cavaliers entre fort et remparts, au plus proche des falaises de grès rose de la merveilleuse Côte d'Emeraude.

Un nouveau PNR breton

Après plus de 15 années de mobilisation et de travail collectif, le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude a vu le jour en octobre 2024. Sur 90 000 hectares, il rassemble 66 communes et a pour vocation de tisser plus de liens entre deux départements, entre campagne et littoral, d'un estuaire à l'autre. Son objectif est de créer et développer des activités économiques et un modèle social durable tout en préservant les patrimoines naturels, culturels et paysagers, les richesses et savoir-faire locaux.



Un territoire exceptionnel...

De terre et de mer, ce territoire breton au littoral dentelé réunit Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine dans une succession de paysages exceptionnels. Le bocage, ponctué de vergers, d'espaces boisés et de zones humides, est ici traversé par de profonds estuaires : la Rance et son histoire maritime millénaire, l'Arguenon et les deux Frémur.

Un paysage qui accueille une riche biodiversité : amphibiens, oiseaux, phoques veaux-marins évoluant dans les milieux aquatiques d'eau douce et d'eau salée, petits animaux peuplant les haies et les jardins ainsi que 18 espèces protégées de chauve-souris.

Villes d'art et d'histoire, Dinan et Dinard côtoient de multiples villages remarquables dont le bâti révèle à la fois la densité historique et la diversité géologique des lieux, entre granit, schiste et calcaire.

La campagne abrite aussi de belles pépites. Parmi elles, les mégalithes qui dessinent le paysage de Pleslin-Trigavou avec un alignement de plus de 60 menhirs et, plus à l'est, l'allée couverte de la Maison des fées nichée au cœur de la forêt du Mesnil. Sans oublier les nombreuses chapelles, fontaines et lavoirs qui jalonnent l'intérieur des terres.



... à protéger

Le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude est un territoire aussi exceptionnel que fragile. Il est donc important que les cavaliers randonneurs puissent adopter les bonnes pratiques pour minimiser leur impact sur les sites naturels traversés : respecter les sentiers balisés adaptés aux chevaux, ramasser systématiquement les déchets, éviter de faire trop de bruit, respecter les zones sensibles ou encore adapter son allure.



Des itinéraires équestres dans un cadre unique

A l'intérieur du PNR, se cachent deux grandes boucles équestres balisées, développées par le Comité régional de Tourisme équestre et ses Comités départementaux. Disponibles en intégralité sur GeoCheval, ces deux circuits promettent aux cavaliers et meneurs une belle aventure bretonne, en harmonie avec la nature.



Au départ de Saint-Suliac, l'un des Plus Beaux Villages de France, la Boucle équestre des bords de Rance part à la découverte du fleuve côtier, en passant par de nombreux points d'intérêt : anciennes salines, oratoire, moulin, fort... 26 kilomètres de découvertes et de plaisir, que vous terminerez peut-être devant un de ces superbes couchers de soleil dont la Bretagne a le secret...



L'Equibreizh, tour équestre de Bretagne, est illustré ici par l'itinéraire « Transversale 16 », ralliant Saint-Brieuc à La Chèze. Long de 122 kilomètres, le parcours longe Moncontour, traverse les collines du Mené et offre une vue imprenable depuis le Mont Bel Air sur la baie de Saint-Brieuc et la forêt de Loudéac. Enfin, l'itinéraire s'achève à La Chèze, connue pour ses demeures anciennes et son Musée régional des métiers, où l'on vous conseille de faire un stop. Tout au long du parcours, des hébergeurs accueillent avec plaisir les randonneurs et leurs chevaux, leur proposant même de goûter la délicieuse gastronomie locale.

Les temps forts du **Tourisme équestre estival**

L'été 2025, qui s'achève doucement et laissera bientôt place à l'automne, a été rythmé par une multitude d'événements de Pleine nature, mêlant passion, convivialité et découverte des régions. Focus sur trois de ces rendez-vous incontournables.

Grand Régional de Tourisme Équestre en Normandie : immersion en terre Gauloise

Les 5 et 6 juillet, Marcilly-sur-Eure s'est transformée en territoire gaulois pour l'une des étapes départementales du Grand Régional de Tourisme Équestre de Normandie. Organisé par l'écurie des Gâtines, ce week-end thématique a plongé les cavaliers dans un rallye de 20 km ponctué de défis, suivi d'une baignade au bord de l'Avre et d'un banquet digne... d'Astérix et Obélix. La soirée s'est ensuite poursuivie avec une démonstration de voltige par de jeunes cavaliers et un concert qui a fait danser les plus motivés jusqu'au bout de la nuit ! Le lendemain, malgré quelques nuages, les 20 km en forêt de Dreux ont offert un nouveau bol d'air aux couples cavaliers-chevaux, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Cette édition a été marquée par l'humour, la passion et une forte cohésion collective, séduisant aussi bien les cavaliers de club que les amateurs de randonnée !



©Ecurie des Gâtines

Sur les Traces de la Route du Grand Est

Du 10 au 20 juillet, une randonnée itinérante d'envergure a relié Rhodes, en Moselle, à Orbey, dans le Haut-Rhin. Initiée par l'association Diabl' en Caval', et soutenue par le Comité régional d'équitation du Grand Est, et les Comités départementaux de Tourisme équestre de Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges, cette traversée de plus de 220 kilomètres a fait escale dans quatre départements, mettant à l'honneur les paysages variés de la région. Avec un format souple où chaque cavalier pouvait choisir sa durée de participation, l'événement a favorisé les rencontres et l'esprit de liberté.



©S.Bourcier

Accueillis chaque soir dans des gîtes équestres chaleureux, les participants ont goûté aux spécialités locales et partagé de vrais moments de complicité, soutenus par une organisation bien huilée. Soulignons que comme lors de chaque événement, les bénévoles ont été d'un véritable soutien !

Équilandes 2025 : un rendez-vous incontournable dans les Landes

Les 12 et 13 juillet, près de 100 cavaliers landais, et des départements voisins : Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, se sont rassemblés autour du lac de Miramont-Sensacq. Grâce au travail de terrain des Cavaliers de la Vallée du Gabas et du Comité départemental de Tourisme équestre landais, deux boucles de randonnée de 23 et 24 km proposaient aux participants une expérience sécurisée et dépaysante, les emmenant à travers les paysages sauvages de la côte et du littoral. L'ambiance festive, renforcée par le bivouac et l'incontournable équipe de La Guinguette qui a assuré les repas avec brio, a fait de ce rassemblement un moment fort du calendrier équestre du Sud-Ouest. Un bel exemple de coopération entre collectivités, bénévoles et passionnés !



©M.Merelle

S'INSCRIRE EN QUELQUES CLICS

La **DUM (Déclaration Unique de Manifestation)** recense les manifestations non-compétitives. C'est LE calendrier de référence de l'équitation de Pleine nature ! Lancé il y a plusieurs années, cet outil en ligne d'aide à la gestion et à l'organisation des événements continue de se développer. Accessible depuis votre [page Cavalier](#), il vous permet de vous inscrire facilement à un événement de votre choix et à régler par carte bancaire directement en ligne. Aussi, la DUM vous permettra d'avoir toutes les informations relatives à l'étape et les coordonnées de l'organisateur pour le contacter, tout ça en un seul et même endroit !

telemat.org/FFE/sif > Tourisme > DUM



Découvrez des fiches pratiques et petits tutoriels sur la DUM : ffe.com/tourisme/evenements/dum

Le Tourisme équestre en fête à l'Equirando 2025

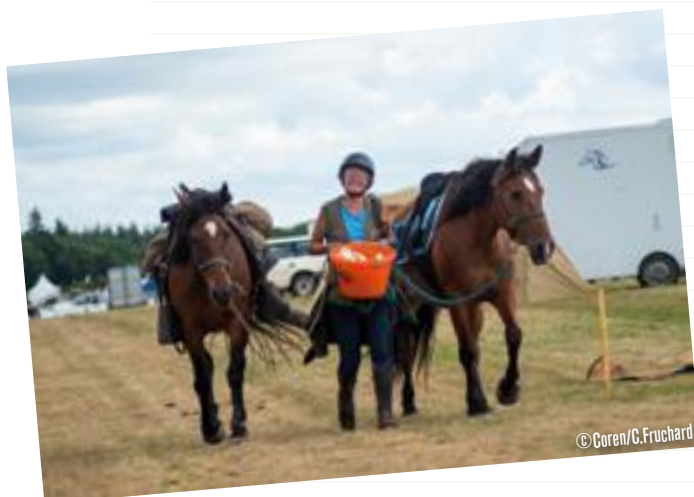


Chaque cavalier a son histoire, chaque itinéraire est une aventure. Et quand 850 Equirandins se retrouvent, c'est autant de passionnés qui vibrent à l'unisson.

Voici un souvenir de cette inoubliable édition normande de l'Equirando, qui tente de vous plonger en immersion à travers deux de ces moments phares, un peu comme un carnet de route.

Vendredi 25 juillet - 14h02

Si le ciel est gris, il ne pleut pas et tantôt, le soleil normand finira même par percer, illuminant le vert intense de l'aérodrome des Bruyères à Bagnoles de l'Orne Normandie. C'est l'effervescence : les premiers participants, appelés Equirandins, arrivent pour la 55^{ème} édition du plus grand rassemblement européen de Tourisme équestre, après presque deux ans de préparation. Depuis plusieurs jours déjà, organisateurs et bénévoles souriants achèvent de préparer le site d'accueil pour l'arrivée des 850 participants et leurs 700 équidés. Ces derniers méritent une arrivée digne de leur périple, qu'il fût long de 100, 200 ou 2 000 kilomètres. A l'arrivée, se mêlent joie, fatigue parfois, excitation teintée peut-être d'une légère pointe d'appréhension ; les visages sont expressifs, les oreilles aussi.



A l'Equirando, les histoires se mélangent, se font et se défont, s'entrecoupent, les personnalités des Hommes et des chevaux sont entières, colorées, différentes.

On comprend rapidement que chaque aventure est motivée par une raison qui lui est propre, personnelle ou partagée. Là où une cavalière porte fièrement un tee-shirt témoignant du combat mené contre la maladie, on devine les heures passées à rêver de sa présence ici. Ailleurs, une cheffe d'équipe montre sans peine la satisfaction de rejoindre cette aventure avec une dizaine de jeunes cavaliers, pour qui cela ponctue une année d'apprentissage et de préparation. Au contrôle vétérinaire, un couple explique participer à l'Equirando depuis presque 30 ans, avec une jument née à la maison et une roulotte bâtie de leurs mains, améliorée au fil des expéditions.

Il suffit d'être plongé dans l'aire d'arrivée pour ressentir des émotions fortes, touchantes, qui donnent envie d'être partagées.

Sentiment prolongé, lorsque, une fois les montures confortablement installées dans leurs paddocks pour se reposer, les équipes venues des quatre coins de France et d'Europe se retrouvent autour d'un verre de cidre brut local, racontant toutes les anecdotes qui font d'un périple d'approche de l'Equirando une aventure avec un grand A.

Les nouveaux souvenirs, eux, sont déjà en train de se créer.



On vibrera à nouveau quand, au fil du déjeuner du dimanche matin, les équipes prendront le chemin du retour, quittant l'immense tente de restauration abritant 1 000 personnes, sous les félicitations et les applaudissements des autres participants, levés de leurs chaises pour l'occasion.

L'Equirando c'est cela durant 3 jours : des rencontres et du partage, trois jours de fête pour le grand public mais avant tout pour les cavaliers et meneurs ayant parcouru la randonnée d'approche avec leurs moyens, leurs envies, soutenus par leurs fidèles montures.

Samedi 26 juillet - 15h48

Point d'orgue de l'Equirando 2025, le défilé bat son plein devant le Château-Hôtel de ville de Bagnoles de l'Orne Normandie. Ce superbe édifice bourgeois de style néo-renaissance construit au XIX^{ème} siècle se dresse majestueusement derrière le public et les Equirandins, qui passeront à son pied. Le public, prenant conscience de la vue qui s'offre à lui, réagit : « Ça en jette ! »

Quelques minutes plus tôt, l'attelage traditionnel du Haras National du Pin, tiré par deux jeunes Percherons gris - race emblématique de cette édition normande - a ouvert le défilé. Alors on patiente encore un peu, « Ah, ils arrivent ! ». En effet, la première équipe s'avance en tête de cortège, et s'arrête devant la Mairie pour être présentée par Calixte de Nigremont, habile speaker rompu à l'exercice, au ton fantasque et à l'humour pinçant. Son personnage n'hésitera pas, plus tard, à présenter ses respectueux hommages au cavalier costumé en empereur.



Ainsi, tour à tour, les 147 équipes cheminent avec leurs drapeaux régionaux et étrangers, représentant l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, la Belgique, l'Inde, le Luxembourg, la Suède et la Suisse. Toutes ces équipes, fières d'être introduites avec moult superlatifs et quelques anecdotes qui leur sont propres, espèrent laisser aux spectateurs un souvenir admiratif !

On imagine aisément le temps passé au choix des costumes, tantôt régionaux ou historiques, tantôt extravagants. Si certains attendrissent les spectateurs comme cette mère et sa fille, chevauchant toutes les deux avec leurs belles robes de velours assorties ou encore ce couple fraîchement marié, d'autres font sourire comme cette délégation entière déguisée en indiens, ces chevaux à la crinière teintée de couleurs vives pour l'occasion ou encore ces nordistes distribuant des poignées de Bêtises de Cambrai.

Faire défiler un convoi de 660 cavaliers, 40 attelages et 700 chevaux ? Le pari, audacieux sur le papier, est réussi grâce à une organisation millimétrée.

Durant les 3 heures de défilé, le public vit au rythme des sabots, les touristes ravis d'assister à ce spectacle grandeur nature, les riverains mettant leur quotidien sur pause le temps d'admirer les chevaux et de prendre quelques clichés. Il faut dire que la ville de Bagnoles de l'Orne Normandie est un décor unique, avec ses thermes, son Casino, les superbes bâtisses du quartier Belle Époque... Même la luminosité et la météo, capricieuses au départ, semblent avoir accepté de se tenir pour ce moment.

Si les 9 kilomètres de la parade représentent déjà un petit périple, notamment pour cette Equirandine randonnant à pied avec ses deux ânes bâtés, les participants en savourent chaque instant. Ne dit-on pas que l'appétit vient en mangeant ?

Alors, même après la fin du défilé et la dernière équipe passée, l'ambiance joyeuse prolonge encore un peu le passage des chevaux. Les spectateurs sont conquis. Cavaliers et meneurs, déjà nostalgiques de ce moment, rêvent à la prochaine édition.

Quelques heures plus tard, c'est de nouveau l'effervescence à l'aérodrome des Bruyères autour de l'immense campement dressé pour l'évènement : douche rafraîchissante, cataplasmes d'argile, ration et repos pour les montures ; pliage et rangement des costumes pour leurs humains, qui se rassembleront ensuite de nouveau pour laisser place à une soirée festive, qui promet d'être longue.

Retrouvez le résumé détaillé et toutes les actualités de cette superbe 55^{ème} édition de l'Equirando sur le site officiel de l'évènement : equirando.com



© Emeline Haies

Les différents types de balisage

Le balisage est indissociable de l'itinérance et de la randonnée. Jalonnant et matérialisant un chemin, il est aussi le premier support de communication d'un itinéraire. D'un point de vue pratique, le balisage peut prendre des formes variées.

A travers cet article, nous étudions les spécificités des différentes techniques de balisage, afin de les identifier et de les comprendre.

Dans la nature et dès lors qu'il réalise un chantier de balisage, le baliseur doit prendre en compte plusieurs paramètres, qui guideront son travail. Ainsi, il doit toujours garder à l'esprit le respect de l'environnement et la discrétion du balisage : sur les supports naturels (arbres, rochers...) comme sur les supports artificiels (poteaux électriques, murs...), le balisage doit être réalisé avec le souci permanent de ne pas nuire à l'environnement ou au paysage.

A cela, s'ajoutent l'efficacité, et les contraintes techniques et économiques. Tous ces paramètres l'aideront à faire son choix entre les différentes méthodes de balisage et à les mixer si besoin, pour mener à bien le jalonnement de l'itinéraire. Parmi ces techniques, on distingue principalement : le balisage à la peinture, les balises autocollantes, les plaquettes à fixer et les lames directionnelles.

L'utilisation de la peinture

La peinture est la méthode de balisage la plus courante et la plus utilisée. Économique, elle requiert l'utilisation de pochoirs et s'applique directement sur les arbres. François, baliseur équestre depuis de nombreuses années et formateur de baliseurs, explique : « *La peinture est la méthode traditionnelle, celle que l'on utilise le plus. Si elle est économique, ce n'est pas toujours la plus précise. Il faut utiliser des pochoirs car sans eux, pour les marques d'attelage notamment, cela ferait des pâtes. Il faut être très rigoureux et user d'astuces pour éviter de s'en mettre partout. On a l'habitude de rentrer d'un chantier de balisage avec de la peinture dans le coffre de la voiture, et plein les mains !* »

Les peintures glycérophthaliques en suspension aqueuse ou acrylique sont à privilégier, car elles ont un impact moindre sur l'environnement. Le texture ne doit pas être trop liquide pour éviter les coulures. Ces types de peintures sont plus douces, mais résistent également moins bien à la pluie et aux intempéries : baliser nécessite alors d'avoir une météo clémente.



La peinture reste la méthode la plus courante de balisage équestre

Si cela n'est pas l'un des critères principaux, la peinture est aussi la méthode la plus difficile à dégrader par des actes malveillants. Si, heureusement, ces derniers restent rares, il arrive parfois que des panneaux soient arrachés, que des autocollants soient retirés ou recouverts... La peinture n'est pas dégradable.

En revanche, elle s'estompe au bout de 6 mois environ et demande un gros travail d'entretien.

Autre avantage non-négligeable, la peinture s'applique... sur les arbres ! François rebondit : « *Si cela est très pratique dans les zones boisées, nous sommes parfois plus en difficulté dans des espaces ouverts, où la pose de poteaux supports devient obligatoire.* »

L'utilisation de balises autocollantes

Les balises autocollantes, généralement fabriquées en plastique, sont rapides à poser et permettent d'avoir un visuel net et très précis. Tout collage sur les arbres étant, bien entendu, proscrit, elles sont appliquées sur des surfaces lisses, comme le mobilier : poteaux indicateurs de directions, poteaux d'éclairage, poteaux électriques... François explique : « *On compose avec le mobilier présent sur l'itinéraire. Sur certaines portions, il sera facile de jalonner tous les 300, 400 mètres ; sur d'autres, il faudra espacer davantage les balises. Dans les espaces sans mobilier utilisable, on plante alors des piquets en bois, et on colle les balises autocollantes dessus. Cela requiert un sol meuble et plus de temps pour bien planter les piquets.* »



Les plaquettes en PVC doivent être traitées contre les UV pour ne pas se ternir

Jackie, baliseur équestre dans sa Bretagne natale, précise : « *Pour certains tracés qui se chevauchent, comme les circuits en boucle, par exemple, les balises autocollantes permettent d'ajouter des numéros pour différencier les itinéraires. Comme il est difficile de savoir à l'avance de combien de balises autocollantes nous aurons besoin, le numéro est souvent ajouté au marqueur spécial.* »

Le principal avantage de ce type de balisage est sa durée de vie : avec des autocollants de qualité, celui-ci tient vraiment dans le temps. François, adepte de cette méthode, nous dit : « *Au tout début, il nous était difficile de trouver une matière qui résiste au soleil. Les balises que nous utilisons maintenant sont parfaites et très résistantes : certaines tiennent plus de 2 ans ! De plus, certains forestiers utilisent un code de couleur orange. Les marques de peinture, parfois, peuvent être trompeuses, ce qui n'est jamais le cas des autocollants !* »

L'utilisation de plaquettes métalliques, en PVC, en bois ou en aluminium

Si vous avez l'habitude de randonner, vous en avez certainement déjà aperçu : certaines balises sont des plaquettes, le plus souvent en PVC, clouées ou vissées dans des supports.

Elodie, baliseuse équestre et permanente au Comité régional d'équitation Centre-Val de Loire, nous explique : « Dans notre région, nous utilisons beaucoup ce type de plaquettes pour baliser, notamment sur des portions d'itinéraires de la Route européenne d'Artagnan. En revanche, nous nous sommes rendus compte que beaucoup avaient été cassées ou abîmées : elles sont peu résistantes. Le problème est que dans la majorité des cas, les balises PVC dépassent de leur support. C'est donc à ce niveau là qu'elles s'endommagent et finissent par casser. »



L'avantage de cette technique de balisage tient dans la rapidité et la facilité de la pose. Fixées généralement sur des supports en bois, à l'aide de clous ou de vis, elles peuvent parfois être clouées dans les arbres, mais à condition de ne pas toucher la partie vivante du tronc : il faut rester en surface et être très précautionneux.

Elodie enchaîne : « Nous utilisons maintenant de plus petites balises rondes, en métal, que nous complétons avec un balisage traditionnel à la peinture ou avec des autocollants. Parfois, nous travaillons en collaboration avec les mairies pour la pose de poteaux en bois. Souvent mieux équipées que nous, ces dernières les plantent avant que nous ne balisions. Pré-trouées, les balises en métal sont vissées, mais ne peuvent l'être dans les arbres. C'est parfois assez limitant. »

L'utilisation de lames directionnelles

De plus en plus utilisées, notamment en zones touristiques, les lames directionnelles permettent d'ajouter des informations plus précises sur l'itinéraire, telles que son nom, sa distance, des balises pour d'autres types de pratiques (VTT, pédestre)... A nouveau, l'utilisation de supports artificiels tels que poteaux en bois, ronds ou carrés, est souvent préférable aux arbres. Nathalie, baliseuse expérimentée en région Nouvelle-Aquitaine, nous explique : « Les lames directionnelles sont généralement utilisées lorsque nous travaillons en collaboration avec les collectivités territoriales. Il est alors possible de baliser avec un support commun, sur lequel le logo de la collectivité est apposé aux côtés de la marque officielle de balisage équestre. »

Plus coûteuse, cette méthode est durable dans le temps et offre un support de communication et une harmonisation du balisage au sein d'un territoire.

Tous les bénévoles interrogés sont d'accord : il n'existe pas de « bonne » ni de « mauvaise » technique parmi celles évoquées. La bonne méthode de balisage est celle qui convient aux spécificités de l'itinéraire, est facilement repérable par les utilisateurs des chemins - cavaliers et meneurs -, durable dans le temps et la plus respectueuse de l'environnement possible.

Plusieurs méthodes sont généralement mixées sur un même itinéraire, comme par exemple l'usage de plaquettes aux intersections, et de la peinture sur les autres portions.



Les lames directionnelles permettent d'intégrer plus d'informations sur un itinéraire

Enfin, quelle que soit la - ou les - technique de balisage choisie, l'entretien des balises se fait au minimum une fois par an. Avant la période touristique estivale, il est recommandé de vérifier l'ensemble des balises et de nettoyer, changer, redessiner les balises abîmées. Un léger débroussaillage des abords sera souvent indispensable pour couper les repousses de végétation qui risquent de masquer les balises... Un travail colossal et chronophage, indispensable au développement de l'itinérance équestre !

Cairns, késako ?

En randonnée, les « cairns » désignent des monticules de pierres empilées pour marquer un lieu particulier ou un itinéraire.

Rencontrés notamment en zone de montagne, où le milieu est ouvert et les supports de balisage absents, les cairns complètent un balisage déjà existant mais très espacé et difficilement repérable, en particulier par temps de brouillard.

Ainsi, dans des territoires comme les hauts plateaux du Vercors, le Queyras, ou la Savoie, par exemple, les cairns facilitent l'orientation des randonneurs. Attention toutefois à ne pas confondre les vrais cairns, indicatifs de direction à suivre, avec les tas de pierres construits par les enfants ou touristes de passage !



Peinture orange, quel est ton secret ?

En 1995, en concertation avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, la marque officielle de balisage équestre est créée puis déposée à l'INPI par la Fédération Française d'Équitation. Mais pourquoi la couleur orange est-elle choisie ?

Plusieurs explications sont plausibles. Les itinéraires de randonnée pédestre étant balisés majoritairement en rouge et jaune, la couleur orange résulte peut-être du mélange de ces couleurs. Outre cela, en plus de ne correspondre à aucune autre pratique, le orange s'intègre bien dans la nature, tout en restant visible de loin.

Enfin, et peut-être n'est-ce qu'une légende, les premiers baliseurs équestres travaillant au service de sécurité des routes, ces derniers auraient eu facilement accès à des fabricants de peinture orange... Alors, fable ou histoire vraie ?

le saviez-vous ?

Il est interdit de baliser sur les éléments du patrimoine bâti (églises, lavoirs...), les panneaux de signalisation routière et les éléments du patrimoine naturel classé (menhirs...).

En savoir plus sur le balisage et la formation de baliseur équestre : ffe.com/tourisme

Planifier son année Tourisme équestre *en 5 questions*

Si une année est ponctuée par les changements de saisons, chaque mois s'accompagne d'événements qui lui sont propres. Septembre vient avec son lot de nouveautés : rentrée scolaire, professionnelle, reprise des loisirs... Souvent, c'est l'occasion de repartir sur de bonnes bases, de fixer de nouveaux objectifs et de se donner l'élan nécessaire à de nouvelles découvertes. Allez, on vous aide à planifier votre année Tourisme équestre en 5 questions !

1 Où randonner ?

Un projet rando, ça s'organise, bien sûr. En fonction de vos possibilités mais aussi de vos envies, que vous souhaitiez vous promener seul avec votre monture ou bien en étant accompagné par un professionnel, vous trouverez forcément la formule qui vous convient !

La carte interactive et l'application mobile **GeoCheval**, véritables trésors pour les cavaliers et meneurs, propose quelque 30 000 kilomètres d'itinéraires équestres balisés, partout dans l'Hexagone. En quelques clics, je choisis ma région, je trace, je télécharge, je repère les haltes et points d'intérêt, j'imprime... Une multitude d'outils vous permettant de préparer votre prochaine escapade facilement et avec sérénité ! De la boucle de quelques kilomètres aux Grands Itinéraires Équestres, il y en a pour les périples.



Pour bénéficier d'un accueil chaleureux, d'un accompagnement professionnel et d'une cavalerie adaptée, les 400 établissements labellisés Centre de Tourisme Équestre vous attendent pour votre bol d'air hebdomadaire ou partir à la découverte à cheval de ce coin qui vous a toujours fait rêver.

Retrouvez la liste des clubs sur : ffe.com/trouver-un-club



Cette fois-ci, il n'est pas question de progresser sur les chemins, mais bien de développer de nouvelles compétences.

Basés sur le programme traditionnel, les Galops® de Pleine nature vous permettent de progresser en terrain varié et d'enrichir vos connaissances : faune, flore, techniques de randonnée...

2 Comment progresser ?

Tendant à faire de vous un parfait baroudeur, prêt à évoluer en autonomie, les **Brevets de Randonneur de Bronze, Argent et Or** reprennent l'intégralité des savoir-faire spécifiques à la randonnée équestre.

Enfin, les **Certificats de connaissances** sont ouverts à tous et permettent d'en apprendre davantage sur les 5 domaines suivants : topographie-orientation, bourrellerie, secourisme équin, matelotage avec application au bâtage et maréchalerie.

Lisez tous les détails et trouvez où vous former sur : ffe.com/tourisme/les-brevets-de-tourisme-equestre



3 Quelle aventure choisir ?

Rallyes, randonnées à thème, Grands Régionaux de Tourisme Equestre, aventure Equirando : le Tourisme équestre c'est aussi une multitude d'événements conviviaux organisés aux quatre coins de France, alliant terroir, paysages, patrimoine et rencontres enrichissantes d'autres passionnés.

Tous les événements Pleine nature sont à retrouver toute l'année sur chevalnature.info/calendrier

Découvrez vite les produits proposés sur : achevalenfrance.com
Attention, on vous aura prévenus : cela peut être tentant..!

Pour une envie de se laisser porter, le site **A Cheval en France** est idéal. Cette annuaire en ligne offre des séjours, stages, promenades et randonnées proposés par de vrais professionnels, amoureux de leur métier et de leurs chevaux !



Envie de vous sentir un peu aventurier, de trouver votre nouvel horizon ? Un panel de disciplines d'extérieur, toutes passionnantes et complémentaires s'offre à vous : TREC monté ou attelé, Mountain Trail, Equitation de travail, Endurance, Ride & Run... En solo, en duo ou en équipe, dans votre club, en stage ou entre propriétaires, c'est peut-être à vous de motiver les troupes pour une nouvelle aventure !

4 Ai-je envie de changement ?

Bien sûr, le changement ne se fait pas forcément à cheval. Si l'investissement bénévole vous tient particulièrement à cœur, ce dernier peut prendre plusieurs formes : suivre une formation de baliseur équestre ou collecteur de données GPS afin de contribuer au développement et à l'entretien des itinéraires de promenade et randonnée ; être volontaire pour l'organisation d'une manifestation Pleine nature... Vecteurs d'émotions, ces moments sont précieux et vous donneront à coup sûr l'occasion de passer du bon temps, bien entouré.

En savoir plus sur le bénévolat : ffe.com/tourisme/devenir-benevole



5 A cheval, en attelage ou à pied ?

La pratique de l'attelage permet une approche différente du cheval. L'éducation du cheval, la relation entretenue avec lui ou simplement son harnachement installe un rapport particulier. Souvent dirigé à la voix, le cheval attelé nous emmène dans les différentes activités avec confiance. Accessible à un public très large (âges et conditions physiques) et à toutes les races d'équidés, l'attelage saura vous séduire à coup sûr.

La traditionnelle **Journée de l'attelage**, organisée le dimanche 19 avril 2026 est sûrement l'occasion de découvrir ou redécouvrir cette discipline qui se conjugue parfaitement à la Pleine nature.

Pour les plus marcheurs d'entre-vous, la randonnée se pratique aussi avec un poney, un cheval, un âne ou une mule... bâté(e) ! Cette technique vous permet d'allier les joies de progresser à deux, au contact des sabots et de la nature, d'accéder aux chemins les plus escarpés voire même de tenter l'autonomie complète durant quelques jours.

Découvrez vite le bâtage en vidéo dans la **Playlist Youtube « Tourisme Equestre »** de la FFE.



Tout au long de l'année, l'équipe FFE Tourisme est à votre écoute pour vous orienter, vous conseiller... Que ce soit sur les salons, par mail ou téléphone, nous souhaitons vous proposer des outils qui sauront vous correspondre à 100 %.

Ecrivez-nous à : tourisme@ffe.com



Le Ride & Run : une discipline d'extérieur *ludique et conviviale*

En Pleine nature, au rythme du souffle du cheval et des foulées du coureur, le Ride & Run incarne une forme joyeuse, moderne et accessible de l'itinérance équestre. Pratiquée en duo, cette discipline d'extérieur conviviale et intergénérationnelle, mêlant équitation et course à pied, séduit de plus en plus de cavaliers et passionnés de sports de nature.



Une discipline 100 % nature

Le principe du Ride & Run est simple : chaque binôme, composé d'un cavalier et d'un coureur, évolue sur un parcours balisé et change de rôle à plusieurs reprises durant le parcours. Le but est de terminer ce dernier le plus rapidement possible.

Pratiqué exclusivement en extérieur, le Ride & Run est un retour aux fondamentaux de l'équitation : avancer en harmonie avec son cheval, évoluer dans un environnement ouvert, s'adapter aux variations du terrain, au rythme du sol, au chant des oiseaux. Sans artifice, cette discipline valorise ainsi les plaisirs simples de l'itinérance douce : le mouvement, l'effort et la connexion avec la nature.

Enfin, la pratique en duo change la dynamique, renforce la solidarité, et crée des souvenirs uniques entre coéquipiers !



À la croisée du sport et du loisir

La vraie force du Ride & Run, c'est son adaptabilité : à poney, cheval, avec une mule ou un âne, les parcours allant de 1 à 12 km correspondent à tous les âges et tous les niveaux. Ainsi, pas besoin d'être un cavalier accompli ni un marathonien : les différentes catégories sont adaptées à tous.

On le sait, avec plus de 12 millions de pratiquants en France - soit presque 1 français sur 4 ! - la course à pied a le vent en poupe. Et si le Ride & Run était l'occasion de créer des souvenirs entre amis, en famille ou même en couple autour d'un moment fun et convivial ?



Si le Ride & Run est l'une des 34 disciplines officielles de la FFE et peut se pratiquer en compétition, elle s'adresse aussi aux pratiquants de loisir et fans de Tourisme équestre en quête de nouveauté : il permet d'arpenter les chemins en duo, de valoriser les sentiers ruraux, variant

des traditionnelles randonnées ou rallyes. Sa simplicité logistique (un binôme, un cheval, un terrain balisé), sa facilité d'organisation et sa capacité à réunir cavaliers et non-cavaliers dans une ambiance très festive poussent les organisateurs de manifestations à faire le choix de cette course multi-pratiques.

Ainsi, certaines étapes du Grand Régional de Tourisme Équestre sont par exemple des courses de Ride & Run, parfois nommées « Défi-nature ». Retrouvez le calendrier complet de toutes les manifestations Pleine nature, partout en France, sur chevalnature.info, rubrique « Calendrier ».

le saviez-vous ?

Le Ride & Run se décline aussi... à vélo !

Pour ceux qui préfèrent le vélo à la course à pied, le Ride & Run existe aussi en déclinaison Ride & Bike ! Pas de relais dans ce format : le cycliste accompagne le cavalier tout au long du parcours, permettant à un parent, un coach ou un proche non-cavalier de partager l'aventure équestre.

Focus sur les règles officielles du Ride & Run

Afin de permettre aux pratiquants d'évoluer en toute sécurité, quelques règles sont mises en place, telles que :

- Les concurrents doivent obligatoirement porter leur casque tout au long de l'épreuve (y compris lorsqu'ils courent),
- Si la tenue est assez libre, le short est interdit,
- En cas de port de chaussures sans talon d'au moins 12 mm pour au moins un des coéquipiers, l'utilisation d'étriers fermés ou de sécurité est obligatoire,
- Même si le chronomètre ne s'arrête pas pendant l'échange de cavaliers, l'entrée dans le stand de transition se fait obligatoirement au pas et le cheval doit toujours être tenu par l'un des participants.

Découvrez toutes les infos sur la discipline et le règlement complet : ffe.com/pratiquer/disciplines/ride-and-run

Retrouvez le calendrier des « défi-nature » & manifestations de Pleine nature : chevalnature.info/calendrier

Regardez la vidéo de la série « À toi de jouer »



De nouveaux outils de prévention *contre les plantes toxiques*



Grâce à un réseau de Vétérinaires Sentinelles répartis dans toute la France, le RESPE, Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine, est le premier réseau surveillant les maladies rencontrées chez les équidés. Depuis 2002 et la myopathie atypique, il participe à la surveillance des intoxications végétales. Début 2025, le RESPE a mis en place des outils de prévention pour les propriétaires et détenteurs d'équidés : un herbier digital et une application web.

Un herbier des plantes toxiques

Contrairement à d'autres espèces animales, les équidés sont particulièrement sensibles aux intoxications végétales. En parallèle, l'arrêt de l'utilisation de nombreux pesticides d'une part, et le changement climatique d'autre part, sont à l'origine d'une présence ou d'une grande fréquence de plantes toxiques pour les équidés dans les pâtures et les prairies. De fait, les cas d'intoxications alimentaires liées à l'ingestion de plantes toxiques sont de plus en plus fréquemment remontés auprès du RESPE.



Les propriétaires et détenteurs d'équidés ne connaissent généralement pas les plantes toxiques qui présentent un risque pour ces derniers. Il est donc nécessaire de sensibiliser l'ensemble de ces personnes à ces plantes toxiques et de leur mettre à disposition des connaissances vérifiées et adaptées pour améliorer la prévention des intoxications végétales.

Le site internet du RESPE héberge un herbier des plantes toxiques, présentant pour chacune des 20 espèces végétales une fiche pratique complète : description de la plante, photos, toxicité, distribution... Tout est détaillé pour s'instruire facilement et sensibiliser les cavaliers mais aussi le grand public à la présence d'espèces végétales néfastes.

Rendez-vous sur : respe.net/maladie-equine/plantes-toxiques/liste

ToxiPL@nt, une application d'aide à l'identification des plantes toxiques pour les équidés

Lancée début 2025, la web-application ToxiPL@nt combine les connaissances du RESPE avec la reconnaissance d'images du PL@ntNet, afin d'avoir une aide à l'identification des plantes susceptibles d'être toxiques pour les équidés. Basée sur l'intelligence artificielle, cette application est simple d'utilisation : il suffit d'importer ses propres photos de plantes, afin d'en connaître la toxicité.



La veille permanente d'une communauté d'experts contribue à la mise à jour de cette base de données de manière continue. Ainsi, la liste des plantes toxiques référencées est susceptible d'évoluer, notamment grâce aux déclarations qui seront remontées par les Vétérinaires Sentinelles. De plus, certaines toxicités végétales fluctuent avec le changement climatique.

Accédez à l'application sur : toxiplant.net



L'ATE réenregistré au Répertoire National *des Certifications Professionnelles*

Depuis le 21 juillet 2025, l'Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE), certification emblématique du Tourisme équestre, est officiellement réenregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le numéro 41108. Le diplôme fait peau neuve avec une nouvelle version actualisée, plus lisible et en cohérence avec les exigences de la filière et trois blocs de compétences clairs et opérationnels.

ATE : une version modernisée en phase avec les enjeux du Tourisme équestre

Premier changement notable : les traditionnelles « Unités Capitalisables » laissent place aux blocs de compétences, conformément aux préconisations de France Compétences* :

BC1 : Piloter les activités et les projets de la structure de tourisme équestre,
BC2 : Encadrer les activités en sécurité dans le respect du bien-être animal,
BC3 : Assurer la gestion de la cavalerie et l'entretien des équipements.

Chacun de ces blocs est validé par des épreuves ciblées, sur le terrain et en situation professionnelle. Parmi les évolutions notables des épreuves, la création d'un prérequis au passage du bloc 2, qui consiste en la conduite d'une randonnée à la journée, et qui sera examiné par un professionnel du tourisme équestre. L'épreuve finale d'encadrement du bloc 2 passe quant à elle d'une demi-journée à 1 heure. Au travers de ces 2 évaluations, l'aptitude des candidats à encadrer les deux principales situations professionnelles est vérifiée.

Notons également que l'ATE 2025 inclut désormais des contenus de formation relatifs à la prévention des violences, à l'éducation citoyenne et au bien-être équin, directement intégrés dans le programme de formation.

Des conditions d'entrée plus ouvertes

Les conditions d'accès restent stables, avec une nouveauté pour les apprentis : ils peuvent désormais entrer en formation dès 17 ans, avec seulement 3 jours de randonnée validés (contre 7 pour les autres candidats). Cette nouveauté permettra ainsi une meilleure accessibilité à la formation pour les apprentis qui bénéficieront d'une formation plus longue. Le livret de formation électronique devra être validé avant tout démarrage.

Des évaluations recentrées sur l'expérience professionnelle

Autre évolution majeure : en raison d'une évolution des règles de France Compétences, les évaluations ne peuvent plus être réalisées par les tuteurs.

Toutes les épreuves doivent désormais être passées devant un jury indépendant, renforçant ainsi l'objectivité et la reconnaissance des compétences.



Parmi les épreuves nouvelles ou revisitées : la conduite d'une sortie d'1h (au lieu d'une demi-journée) pour le BC2**, ou encore un cas pratique tiré au sort pour le BC3** (soins, bourrellerie, convoyage, maréchalerie, etc.).

La certification s'ancre ainsi dans la réalité du métier, sans concession sur la sécurité et la qualité.

Une transition facilitée pour les centres et les candidats

Les centres agréés ATE 2022 peuvent demander un transfert d'habilitation jusqu'au 31 décembre 2025. Les candidats déjà engagés dans l'ancien dispositif conservent leurs droits, avec des équivalences possibles vers le nouveau référentiel.

Enfin, une demande officielle d'équivalences avec le nouveau BPJEPS est en cours : une passerelle prometteuse pour les professionnels en évolution !



Découvrez toutes les informations sur le métier et la formation d'Accompagnateur de Tourisme Équestre : metiers.ffe.com

Ainsi que dans les numéros 164 et 165 de l'Estafette : ffe.com/tourisme/publications/l-estafette

* : institution nationale publique chargée de la régulation et du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage
** : Bloc de compétence

Vigilance et sécurité *en manifestation*

L'équitation de Pleine nature implique vigilance et respect des règles par ses pratiquants. À l'automne, les manifestations de Tourisme équestre sont une bonne occasion de sensibiliser les cavaliers et meneurs, du plus jeune au plus âgé.

Respect de l'environnement

En randonnée ou lors de manifestations, l'environnement et les paysages doivent être respectés ; cette responsabilité incombe donc à tous les cavaliers et meneurs.

Plusieurs bonnes pratiques sont à suivre, parmi lesquelles :

- Ne pas sortir des chemins et sentiers,
- Passer au pas devant les animaux en pâture,
- Refermer les barrières ouvertes,
- Ne jeter aucun déchet par terre,
- Éviter les cueillettes, apprendre à connaître et reconnaître la faune et la flore du parcours, signaler les anomalies via la plateforme Suricate, etc.

Enfin, suivre le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)¹ est important car ce dernier regroupe l'ensemble des itinéraires publics et privés, constitués des chemins pour l'itinérance équestre.

Respect des équidés

Cette notion fondamentale passe notamment par le fait de monter un équidé en bonne santé, adapté au niveau du cavalier et pouvant réaliser l'effort demandé. Le harnachement doit également être adapté à l'équidé et à l'activité.

L'allure de l'équidé doit être adaptée à sa condition physique, aux caractéristiques du terrain et aux conditions climatiques. Des points d'eau et de la nourriture adaptée à l'effort doivent aussi être prévus sur le parcours.

Respect des autres

Circuler à cheval implique une vigilance à l'égard des autres usagers de la route. Tout cavalier causant un dommage, intentionnel ou non, peut voir sa responsabilité engagée².



Parmi les bonnes pratiques à suivre en randonnée : refermer les barrières après son passage.

Pour éviter tout problème, il convient de ralentir l'allure et de garder ses distances en croisant des promeneurs, des cyclistes ou d'autres cavaliers. De plus, un cavalier qui ne porterait pas secours à une personne en difficulté pourrait être poursuivi pénalement³.

Sécuriser la manifestation

L'organisateur doit assurer la sécurité de la manifestation. L'évènement organisé est couvert par son assurance responsabilité civile professionnelle.

Le cavalier et le meneur respectent les consignes de sécurité liées à l'utilisation des équipements de protection individuelle. Bien qu'ils soient automatiquement obligatoires pour les mineurs et pour les salariés selon la loi⁴, l'organisateur doit assurer la sécurité de ses participants et donc tout mettre en œuvre afin que ces derniers portent un casque conforme aux normes en vigueur, en les imposant à tout le monde dans le règlement de la manifestation.

Pour finir, il peut être nécessaire aux cavaliers de prévoir une responsabilité civile propriétaire d'équidé (RCPE) car la responsabilité incombe au gardien de l'équidé si son cheval s'enfuit ou cause des dommages. (voir article en page 20 du n°161)



Il incombe à l'organisateur d'assurer la sécurité de la manifestation.

RÉFÉRENCES JURIDIQUES

1. Code de l'environnement : article L 361-1
2. Code civil : articles 1240 et 1241
3. Code pénal : article 223-7
4. Articles A. 322-121 du Code du sport et L. 4121-2 du Code du travail

Labyrinthe

Cette Equirandine semble avoir perdu son carnet de route... Quel chemin doit-elle emprunter pour le retrouver ?

Le bon chemin est le n°



Qui suis-je ?

J'ai des tubes, un pied blanc à réseaux et un chapeau brun dont l'extrémité est blanche. Je suis :

1. Le cèpe de Bordeaux
2. La coulemelle
3. Le rosé des prés

J'ai un chapeau rouge et un pied blanc, et je ne suis pas comestible. Je suis :

1. L'amanite tue-mouche
2. Le lactaire roux
3. L'amanite des Césars

Je suis toxique crue mais comestible une fois cuite, j'ai un pied blanc et creux et je ne possède pas de spores mais des alvéoles. Je suis :

1. La trompette de la mort
2. La gyromitre comestible
3. La morille



Wordoku

Utilise les 9 lettres du mot Equirando pour remplir la grille. Attention, chaque lettre ne doit être présente qu'une seule fois par ligne, colonne et carré.

N			U	D	A		Q
E	Q	U	I	R	A	N	D
					N		R
R		Q	O	U		D	A
		A		I		E	
U		N		A	Q	R	I
Q			R				A
	N	R		E	I		U
I				N	D		

COMMENT RÉPONDRE

Répondez par courrier postal ou par mail avant le 15 novembre 2025 :

FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte-Beuvron ou tourisme@ffe.com

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées : nom, prénom, n° de licence et adresse postale.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront une récompense !

SOLUTION ESTAFETTE 165

MOT-ANIQUE

Les mots étaient : OXALIS - MIMOSA - MURIER -
CYPRES - ARNICA - MELEZE

JEU DE CARTES

Les dates étaient :
1749 - 1922 - 1972 - 1827

ACCORD PARFAIT

VIVEZ CHAQUE INSTANT DE VOTRE PASSION, HELMETT SPORT ASSURE VOTRE SÉRÉNITÉ.



HELMETT-SPORT.COM/CAVALIER

Assurance
Licence FFE

Assurance
RCPE

Garantie
vétérinaire

Assurance
Décès & Vol

Assurance
Auto et Van